



# DOSSIER DE PRESSE

## JANVIER 2026



SCANNER LE QR CODE POUR TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE PRESSE



**DES VOIX POUR ROMPRE LE SILENCE**

**CONTACTS PRESSE**

**AGENCE PRESSTANCE - 0 344 544 344 - CARINE MARTIN - 0 616 826 616 ET ANTOINE CYGANIK - 06 61 34 90 67**

**« NOUS CROYONS EN LA FORCE DE LA VOIX HUMAINE POUR BRISER  
LES BARRIÈRES ET FAVORISER LA DÉCOUVERTE. »**

# SOMMAIRE

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. 50 ANS D'ENGAGEMENT POUR UNE LECTURE INCLUSIVE ET DURABLE.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <b>4</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Une association reconnue d'utilité publique</li><li>• Un processus de gouvernance souple, une organisation profondément humaine</li></ul> <p><i>Témoignage de Claudine Barideau, Présidente de ADV - Bibliothèques Sonores</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un modèle économique basé sur le mécénat et le partenariat</li></ul> |           |
| <b>2. LIRE AUTREMENT : INCLUSION, ÉCOUTE ET CULTURE.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>7</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Une charte de lecture exigeante pour garantir la qualité des livres audio</li><li>• Qui sont les « empêchés de lire » ?</li><li>• Le rôle central de la gratuité</li></ul> <p><i>Témoignages de Lucien, audiolecteur à ADV-Bibliothèque Sonore de Mulhouse, Laura, audiolectrice et Sophie, mère d'un collégien audiolecteur</i></p>            |           |
| <b>3. LA LECTURE ACCESSIBLE À TOUS GRÂCE À 3 000 BÉNÉVOLES ENGAGÉS .....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>9</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Donneurs de voix et Donneurs de temps</li></ul> <p><i>Témoignage de Valérie, bénévole du réseau</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plus de 100 Bibliothèques Sonores, proches et solidaires, au cœur des territoires</li></ul>                                                                                                     |           |
| <b>4. LES BIBLIOTHÈQUES SONORES, BIEN PLUS QU'UNE PLATEFORME DE LIVRESAUDIO.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>11</b> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Une mission sociale, reconnue d'utilité publique</li><li>• L'engagement des Donneurs de voix : une lecture incarnée, humaine, solidaire</li><li>• Un public spécifique : les « empêchés de lire »</li><li>• Un réseau solidaire de proximité ancré dans les territoires</li></ul>                                                               |           |
| <b>5. PRIX LITTÉRAIRE NATIONAL DE L'AUDIOLECTURE : LE SEUL PRIX LITTÉRAIRE VOTÉ À L'OREILLE.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>14</b> |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• 15 ans d'un prix unique (historique, fonctionnement, processus)</li><li>• Focus sur l'édition 2025</li><li>• Bernard Thomasson, un parrain engagé</li></ul> <p><i>Témoignage de Bernard Thomasson, parrain d'ADV-Bibliothèques Sonores</i></p>                                                                                                  |           |
| <b>ANNEXES.....</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>17</b> |
| Chiffres et dates clés<br>Le réseau des Bibliothèques Sonores<br>Photothèque libre de droits pour les journalistes                                                                                                                                                                                                                                                                      |           |

## *Des voix humaines pour rompre le silence de l'exclusion*

**Offrir la lecture à ceux qui ne peuvent pas lire, c'est la mission portée depuis plus de 50 ans par ADV-Bibliothèques Sonores. Créée en 1972, puis reconnue d'utilité publique en 1977, l'association est animée par 3 000 bénévoles. Elle propose aux personnes empêchées de lire, des livres et revues enregistrés par des voix humaines, gratuitement, dans ses bibliothèques sonores.**

### **Une association profondément humaine et ancrée dans les territoires**

Présidée depuis 2023 par Claudine Barideau, ADV-Bibliothèques Sonores est un réseau qui coordonne plus de 100 bibliothèques sonores en France. Chaque structure, gérée bénévolement, œuvre à une gouvernance associative où la proximité humaine reste essentielle. Bernard Thomasson, journaliste radio et écrivain, est parrain de l'association et du Prix Littéraire National de l'Audiolecture depuis 2022. L'association est subventionnée par des mécènes et entreprises partenaires.

### **Lire autrement : quand l'écoute recrée le lien au livre**

L'audiolecture permet à des personnes empêchées de lire, qu'elles soient malvoyantes, dyslexiques ou aphasiques, de façon temporaire ou permanente, d'accéder aux œuvres. Chaque enregistrement est réalisé par des lecteurs bénévoles, les « Donneurs de voix », selon une charte exigeante.

### **3 000 bénévoles, une chaîne solidaire**

Plusieurs profils de bénévoles sont nécessaires pour qu'un livre audio voit le jour : Donneurs de voix, Donneurs de temps (relation avec les audio lecteurs, techniciens, valideurs, référents de catalogue...). Les profils sont multiples et les rôles complémentaires. Le réseau de bénévoles ADV-Bibliothèques Sonores repose sur la coopération et l'envie de contribuer à un projet profondément humain.

### **Une alternative aux plateformes commerciales**

Les bibliothèques sonores sont avant tout des lieux solidaires. Les 3 000 bénévoles sont au service des 32 000 audiolecteurs pour les aider dans leurs recherches de livres ou revues. C'est aussi grâce à ce bénévolat que les audiolivres et revues existent. L'accès aux audiolivres est gratuit. A la différence des plateformes commerciales, les livres audio sont entièrement réalisés par des personnes humaines et l'association attache une grande importance à l'enregistrement par voix humaine afin de garantir les émotions de la lecture. Ce positionnement solidaire distingue clairement l'association des plateformes du secteur de l'audio livre.

### **Un prix littéraire pas comme les autres : le Prix Littéraire National de l'Audiolecture**

En 2025, le Prix Littéraire National de l'Audiolecture a fêté ses 15 ans. Sa particularité ? Être le seul prix décerné par un jury composé exclusivement de personnes empêchées de lire. Cette année, c'est *Tout le bruit du Guéliz* de Ruben Barrouk (Editions Albin Michel) qui conquiert les jurés.

**« Les Bibliothèques Sonores : quand la voix devient regard. »**

*Bernard Thomasson, écrivain et parrain du Prix Littéraire National de l'Audio Lecture*

# 1. 50 ANS D'ENGAGEMENT POUR UNE LECTURE INCLUSIVE ET DURABLE

## Une association reconnue d'utilité publique

En 1972, contraint de suspendre momentanément son activité, Charles-Paul Wannebroucq, médecin ophtalmologiste à Lille, a l'idée, d'enregistrer des livres sur cassettes.

Devant l'accueil reçu par ses enregistrements, il décide de créer ADV-Bibliothèques Sonores, puis, la première ADV-Bibliothèque Sonore à Lille, avec l'aide des membres du Lions Club Lille-Centre dont il faisait partie.

Depuis plus de 50 ans, les Bibliothèques Sonores agissent pour que la lecture reste un droit accessible à tous. Elles s'adressent à un public empêché de lire : déficients visuels, personnes en situation de handicap moteur ou cognitif, dyslexiques, mais aussi personnes fragiles, malades pour qui tenir un livre devient difficile ou souffrant de pathologies ne leur permettant pas de lire.

Reconnue d'utilité publique, ADV-Bibliothèques Sonores fédère aujourd'hui plus de 100 Bibliothèques Sonores locales, réparties sur l'ensemble du territoire français. Chacune d'elles est une association locale, animée exclusivement par un réseau qui, au total, représente plus de 3 000 bénévoles.

Plus de 25 000 titres et revues sont disponibles en audiolecture et environ 2 500 nouveaux livres audio sont enregistrés par an.

Cette mission s'appuie sur un engagement fort : rendre chaque livre accessible gratuitement sur des supports adaptés (CD, clé USB, carte SD, plateforme en ligne, plateforme de téléchargement), dans un format audio lu par des voix humaines bénévoles. Une attention est portée à la qualité, à la proximité et à la relation humaine.

## Un processus de gouvernance souple, une organisation profondément humaine

L'organisation de ADV-Bibliothèques Sonores repose sur une structure associative claire, collégiale et démocratique. Chaque Bibliothèque Sonore est dirigée par un comité de gestion local (président, secrétaire, trésorier...) et participe aux grandes orientations de l'association à l'occasion d'un Congrès national annuel. Ce temps fort leur permet de réfléchir et de prendre des décisions de manière collective. Ce modèle garantit une gestion souple, humaine et enracinée dans les réalités locales.

L'équipe nationale d'ADV-Bibliothèques Sonores anime le réseau des Bibliothèques Sonores, apporte des ressources, coordonne les outils communs (base de données, plateforme nationale, communication...). L'écoute et le respect de chacun sont au cœur du fonctionnement.

Tout dans les Bibliothèques Sonores repose sur le lien humain. Les audiolecteurs ne sont jamais de simples bénéficiaires : ils sont accueillis, accompagnés, conseillés, suivis. Les bénévoles – donneurs de voix comme donneurs de temps – sont formés, reconnus, encouragés. Cette humanité, cette relation d'égal à égal, est l'ADN même de l'association.



« En tant que Présidente, je suis honorée de perpétuer l'engagement initié il y a plus de 50 ans par nos fondateurs, avec une vision renouvelée pour répondre aux besoins constants de notre public. Nous croyons fermement en la force de la voix humaine pour briser les barrières et favoriser la découverte. Notre conviction est que chaque personne, quel que soit son empêchement doit avoir accès à la culture et à l'information. Nous créons un environnement dédié où la lecture devient une expérience accessible à tous, permettant à chacun de s'épanouir et de s'immerger dans les œuvres littéraires.

Nous voulons écrire ensemble une histoire d'inclusion et d'engagement. »  
Claudine Barideau, Présidente d'ADV-Bibliothèques Sonores

## Un modèle économique basé sur le mécénat et le partenariat

Le modèle économique de l'association repose sur les subventions des collectivités territoriales, le mécénat et les entreprises partenaires.

A ce jour, les 100 Bibliothèques Sonores comptent sur plusieurs mécènes et partenaires : dons des clubs, comme le Lions Club ou le Rotary, dons de particuliers et entreprises ouvrant droit à une réduction d'impôt, partenariat avec les fondations, legs et dons notariaux.



## 2. LIRE AUTREMENT : INCLUSION, ÉCOUTE ET CULTURE

### Une charte de lecture exigeante pour garantir la qualité des livres audio

L'objectif d'ADV-Bibliothèques Sonores est de permettre à des publics empêchés de lire de retrouver un accès autonome et fluide à la lecture. Loin d'être un simple substitut technique, l'audiolecture engage une relation sensible au texte, incarnée par une voix humaine.

Chaque enregistrement est réalisé selon une charte de qualité exigeante : tonalité, rythme, articulation, fidélité au texte...

Le lecteur bénévole, Donneur de voix, devient un passeur de mots, d'émotions.

### Qui sont les empêchés de lire ?

Le public des Bibliothèques Sonores est dit "empêché de lire" selon la définition légale retenue pour l'exception au droit d'auteur. Cela concerne notamment :

- les personnes aveugles ou malvoyantes,
- les personnes souffrant de troubles cognitifs (Alzheimer, aphasie, Dys...),
- les personnes en situation de handicap moteur ou de maladie les empêchant de tenir un livre,
- les personnes temporairement empêchées (blessures, traitements lourds),
- les enfants et adolescents en situation d'apprentissage difficile (Dys, TDAH...).



En 2025, ADV-Bibliothèques Sonores recense au total 32 000 audiolecteurs, 26% de bénéficiaires déficients visuels, 56% de bénéficiaires souffrant de troubles cognitifs/DYS et 18% autres bénéficiaires.

Ce public est placé au centre du dispositif, écouté, accueilli, accompagné dans ses choix de lecture et ses envies.

### QUELQUES CHIFFRES SUR LA DÉFICIENCE VISUELLE

- En France, près de **1,7 million de personnes** sont atteintes d'un trouble de la vision.
- 1 personne aveugle ou malvoyante naît toutes les 15 heures.
- **207 000 aveugles** (pas de perception de la lumière) et malvoyants profonds (vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes) ; **932 000 malvoyants moyens** (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible).
- Sont considérées comme personnes aveugles celles dont l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieur à 1/20 de la normale ou dont le champ visuel est réduit à 10% pour chaque œil.

### Le rôle central de la gratuité

L'un des principes fondamentaux d'ADV-Bibliothèques Sonores est la gratuité totale du service pour les audiolecteurs :

- pas de frais de prêt ou d'abonnement,
- une prise en charge totale des envois de supports (CD, clés USB) pour tous les bénéficiaires déficients visuels,
- aucune adhésion pour les bénéficiaires.

La gratuité est garantie par le bénévolat et la reconnaissance d'utilité publique, ainsi que par l'exception au droit d'auteur dont bénéficie l'association. Cela permet à chacun d'accéder librement aux œuvres, quelles que soient ses ressources ou son parcours.

« Maintenant à la retraite, malvoyant, je me plonge corps et âme dans la lecture grâce aux nombreux livres mis à disposition. Que ce soit chez moi, en voyage ou même dans les transports, j'ai toujours un livre audio à portée de main. Cela me permet de rester connecté à la société, d'échanger avec les autres et de rester à jour avec les dernières parutions littéraires. Je suis pleinement satisfait de ces services et de la variété des ouvrages proposés, y compris les plus récents. »

Lucien, audiolecteur de ADV- Bibliothèque Sonore de Mulhouse.

« Je m'appelle Laura et je vis avec un handicap moteur depuis ma naissance. Les gestes du quotidien sont un défi constant, mais grâce à ADV-Bibliothèques Sonores, j'ai découvert une nouvelle fenêtre sur le monde. Les livres audio et les magazines me permettent de m'évader, de m'instruire et de me divertir malgré les limitations de mon corps. C'est une véritable bouffée d'air frais, une ouverture vers de nouveaux horizons qui transcende mes limites physiques. »

Laura, audiolectrice

« Mon fils est dyslexique et cela rend la lecture des livres de littérature scolaires très difficile pour lui. Grâce à ADV-Bibliothèques Sonores, il a maintenant accès aux enregistrements audio des livres scolaires de l'année en cours. Cela lui permet de suivre les cours et de comprendre le contenu malgré ses difficultés de lecture. Cela a considérablement amélioré sa confiance en lui et sa motivation à apprendre. Je suis profondément reconnaissante envers cette initiative qui offre des opportunités égales d'apprentissage aux enfants dyslexiques. » **explique Sophie, mère d'un collégien audiolecteur**



Nicole, audiolectrice

### 3. LA LECTURE ACCESSIBLE À TOUS GRÂCE À 3 000 BÉNÉVOLES ENGAGÉS

#### Donneurs de voix et Donneurs de temps

Le réseau de 3 000 bénévoles d'ADV-Bibliothèques Sonores s'appuie sur une dynamique humaine, ouverte, où la diversité des talents, des envies et des disponibilités œuvre pour un projet commun : rendre la culture accessible à tous, partout sur le territoire.

Au sein de l'association, le terme "bénévole" recouvre divers engagements aussi précieux qu'indissociables. Les donneurs de voix sont des lecteurs passionnés, actifs ou retraités, jeunes comme moins jeunes, ou tout simplement férus de lecture, qui enregistrent chez eux des ouvrages entiers avec rigueur et émotion. Leur mission : rendre chaque mot accessible, chaque histoire vivante. Le donneur de voix s'occupe de la partie montage de chaque « piste », chaque chapitre du livre.

Derrière le donneur de voix, il y'a toute une équipe pour que la voix arrive à l'oreille de l'auditeur.



En effet, il y a ceux qui prêtent leur voix, mais aussi celles et ceux qui écoutent, relisent, accueillent, organisent, gèrent, répondent aux diverses demandes des audilecteurs...

Responsables de bibliothèque, trésorier.es, secrétaires, référent.es techniques, gestionnaires du catalogue, agent.es d'accueil, techniciens, validateurs de fichiers : tous assurent au quotidien la logistique invisible qui permet à l'audiolecture d'exister et s'occupent de faire connaître autour d'eux la bibliothèque sonore à laquelle ils

appartiennent.

Les Bibliothèques Sonores cultivent des talents pluriels, des dynamiques locales et l'envie de faire ensemble, dans le respect mutuel et la simplicité.

Au total, pour qu'un livre audio voit le jour, il faut compter 4 à 5 heures en moyenne de travail pour une heure de lecture. Cela comprend l'enregistrement, le montage, la vérification et la mise à disposition aux audio lecteurs.

Ce tissu humain, complémentaire, repose sur une interdépendance assumée. Chacun agit selon ses compétences, sa disponibilité, son envie de contribuer à une mission profondément solidaire.

*« Lire à voix haute pour quelqu'un, c'est plus qu'un service : c'est ouvrir une fenêtre, créer une connexion là où il y avait de l'isolement. Mais c'est aussi faire partie d'un réseau entier de bénévoles — celles et ceux qui organisent, valident, préparent, accompagnent — qui rend cette magie possible. »*

*Valérie, bénévole du réseau*

Ce fonctionnement par capillarité, renforcé par plus de 100 bibliothèques locales, ancre ce projet dans tous les territoires.

## Plus de 100 Bibliothèques Sonores, proches et solidaires, au cœur des territoires

Chaque bibliothèque sonore fonctionne comme une entité locale, avec son propre comité de gestion, ses bénévoles, son rythme, ses projets. Ce maillage — plus de 100 structures réparties sur tout le territoire français — forme un réseau vivant et adaptable, où la gouvernance associative est pleinement respectée.

Ces bibliothèques ne sont pas des antennes passives. Elles accueillent les audilecteurs, organisent les ouvertures au public, assurent les expéditions, proposent des rendez-vous d'écoute, tissent des partenariats avec des établissements scolaires, médico-sociaux ou culturels...

Cette autonomie est la force du réseau : chaque bibliothèque est une porte d'entrée vers l'audiolecture, incarnée localement par des visages, des voix, une écoute. Ce modèle évite toute centralisation technocratique. Il repose sur la confiance et le soutien mutuel entre acteurs d'un même projet.

Chaque bibliothèque sonore recherche ses propres partenariats et mécènes locaux.

À ce jour, plus de 3 000 bénévoles font vivre ce réseau.



## 4. LES BIBLIOTHÈQUES SONORES, BIEN PLUS QU'UNE PLATEFORME DE LIVRES AUDIO

### Une mission sociale, reconnue d'utilité publique

Contrairement aux grandes plateformes de livres audio commerciales, la finalité des bibliothèques sonores est sociale, inclusive, profondément humaine sans objectif de profit.

La mission de l'association est d'offrir gratuitement l'accès à la lecture et à la culture aux personnes empêchées de lire (déficients visuels, troubles « DYS », handicaps moteurs ou cognitifs, aphasie).

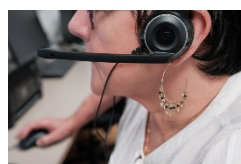
ADV-Bibliothèques Sonores possède plusieurs agréments et reconnaissances :

- Franchise postale déficients visuels (1977)
- Exception au droit d'auteur (art. 122-5-1 CPI, 2019)
- Agrément Éducation Nationale : Jeunesse & Éducation Populaire (2018), Association éducative complémentaire (2019)
- Partenaire du service public de la Lecture et de la Culture pour les personnes empêchées de lire.

Les bibliothèques proposent un accès intégralement gratuit à leurs services : prêt, envoi pour les déficients visuels, téléchargement, matériel adapté...

Cette gratuité est rendue possible grâce à l'engagement de 3 000 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire et à un système de fonctionnement basé sur le don de temps et de voix. L'Association est également subventionnée par des entreprises et organisations mécènes et partenaires

### L'engagement des Donneurs de voix : une lecture incarnée, humaine, solidaire



Là où les plateformes commerciales proposent des lectures lissées, produites en studio par des voix professionnelles calibrées — ou parfois même générées par intelligence artificielle — les bibliothèques sonores font le choix inverse : chaque livre est lu par un être humain, bénévole, impliqué, formé.

Ces lecteurs et lectrices ne cherchent pas la performance : ils cherchent la justesse. Leur voix porte un souffle, une présence, un engagement. Elle épouse le rythme du texte sans l'uniformiser. Elle s'autorise une respiration, un frémissement, un silence. La voix humaine est ici un vecteur d'émotion, pas un outil de production. Elle ne formate pas : elle incarne. Elle ne surjoue pas : elle relie.

Les bibliothèques sonores sont des espaces d'échanges solidaires, où chaque voix transmise est un geste offert.

*« Un livre audio commercial est un produit ; un livre enregistré par un Donneur de voix est un don. »*

*Henri, bénévole à la ADV-Bibliothèque Sonore de Mulhouse*

### Un public spécifique : les "empêchés de lire"

La mission des bibliothèques sonores est claire : rendre la lecture accessible aux personnes empêchées de lire.

Cela inclut les personnes :

- atteintes de déficiences visuelles (malvoyants, non-voyants),
- souffrant de handicaps moteurs (impossibilité de tourner les pages),
- vivant avec des troubles cognitifs ou d'apprentissage (Alzheimer, aphasie, Dys, TDAH, etc.),
- temporairement privées de lecture (convalescence, recevant un traitement lourd et contraignant, etc).

Les bénévoles de l'association accompagnent l'adhérent dans le choix de leur ouvrage.



## Un réseau solidaire de proximité ancré sur les territoires

Les 100 Bibliothèques Sonores du réseau ADV sont réparties dans toutes les régions françaises. Ce modèle décentralisé n'a pas d'équivalent dans le monde du livre audio.

Chaque bibliothèque est ancrée localement, animée par des bénévoles connus des bénéficiaires et en lien avec les établissements scolaires, les centres médico-sociaux, les structures culturelles.... Loin d'un service impersonnel et numérique, c'est un maillage humain, chaleureux, attentif.

Ce réseau forme une chaîne de solidarité active, réactive et profondément humaine — loin de l'algorithme et proche du lecteur.



## 5. PRIX LITTÉRAIRE NATIONAL DE L'AUDIOLECTURE : LE SEUL PRIX LITTÉRAIRE VOTÉ À L'OREILLE

### Plus de 15 ans d'un prix unique

En 2010, Jacques Roborel de Climens, alors président d'ADV-Bibliothèques Sonores, crée le premier Prix Littéraire National de l'Audiolecture. Il sera remis à Hayat El Yamani pour « Rêves d'envol » lors du Salon du Livre de Brive. Soucieux de donner du poids à son initiative, le président de l'association sollicite Hélène Carrère d'Encausse, membre de l'Académie Française, pour parrainer ce premier millésime. Ce qu'elle accepte.

Il s'agit du **seul prix en France** dont le jury est exclusivement composé de personnes empêchées de lire.

Depuis 2010, chaque année, une sélection de romans francophones est enregistrée par les donneurs de voix. Ces enregistrements sont ensuite diffusés à tous les audiolecteurs souhaitant participer, répartis dans l'ensemble des bibliothèques sonores. Chacun écoute, vote, commente. La démocratie littéraire s'y exprime à l'oreille.

Ce prix permet à des publics souvent marginalisés culturellement d'exercer un véritable pouvoir de prescription, de s'approprier une sélection exigeante et de faire entendre leur voix dans le paysage éditorial.

### Focus sur l'édition 2026

En 2026, le Prix Littéraire National de l'Audiolecture entre dans une nouvelle édition avec une sélection officielle de 8 titres. Cette année, les ouvrages retenus sont :

- **Ici commence mon père** (Céline Bagault, L'Olivier),
- **La pulpe et le jus** (Laura Chomet, Gallimard),
- **Pas d'ici** (Espérance Garconnat, Payot & Rivages),
- **Le bleu des flammes** (Alice Minier, Passiflore),
- **La mer est un mur** (Marin Postel, Phébus),
- **Nos insomnies** (Clothilde Salelles, Gallimard),
- **Les bons sentiments** (Karine Sulpice, Liana Lévi)
- **La solitude des notes bleues** (Katia Dansoko Touré, Lattès).

Après un classement littéraire établi par les 15 membres du Comité de Pilotage, trois titres finalistes seront désignés et transmis aux jurys d'audiolecteurs à partir du 10 mars 2026. Les audiolecteurs pourront ainsi commencer à découvrir ces ouvrages, disponibles sur la plateforme nationale de téléchargement, et à voter pour leur audiolivre préféré.

La remise du prix aura lieu **le 25 septembre** à Lyon, à l'occasion du Congrès national de l'association, en présence des lauréats, des bénévoles et administrateurs, des jurés audiolecteurs et des partenaires culturels.

### Bernard Thomasson, un parrain engagé au service de la voix et de la lecture

Journaliste radio depuis plus de 40 ans et écrivain primé, Bernard Thomasson incarne avec force la voix du Prix Littéraire National de l'Audiolecture. Lauréat du PLNA en 2016 pour son roman *Un été sans alcool* (Éditions du Seuil), il s'est vu proposer en 2022 le rôle de parrain d'ADV-Bibliothèques Sonores. Une mission qu'il a immédiatement acceptée, profondément touché par la vocation inclusive et humaine de l'association.

### Une voix reconnue, engagée, solidaire

À l'antenne de France Info pendant plus de 30 ans, Bernard Thomasson sait mieux que quiconque le pouvoir de la voix. « La voix est un outil majeur. Elle transmet bien plus que des mots : elle apporte

des éléments de compréhension, des émotions, une humanité que l'écrit seul ne peut parfois atteindre.»

Sa sensibilité à ceux qui prêtent leur voix bénévolement aux personnes empêchées de lire est profonde. Il admire ces « donneurs de voix » qui, sans jamais surjouer ni se mettre en avant, offrent une lecture humble, juste, respectueuse du rythme intérieur de l'audiolecteur. Pour lui, la voix humaine est le lien invisible qui recrée un monde de lecture et d'imaginaire pour ceux qui ne peuvent plus tourner les pages.

*« Chaque jour, des bénévoles lisent pour les autres. Ainsi, les non-voyants, les personnes dans l'incapacité de tenir un livre ou les patients souffrant de troubles DYS peuvent, comme s'ils lisaient eux-mêmes, recréer dans leur propre imaginaire les univers inventés par les auteurs. (...) Je suis très fier d'accompagner cette aventure humaine autant que littéraire. »*

Bernard Thomasson, parrain d'ADV-Bibliothèques Sonores (extrait de son ouvrage sur la Maison de la Radio)

### **Témoignages d'audiolecteurs après écoute du roman « Tout le bruit du Guéliz » de Ruben Barrouk**

*« Concernant la lecture, j'ai beaucoup apprécié les nuances d'intonation du lecteur, s'adaptant aux différents caractères des personnages et des situations, dans leur intimité. Ainsi que le fait de marquer un court arrêt après ses phrases de façon à permettre de déguster le déroulement de l'histoire. »*

Pierre

*« Merci à l'auteur servi à l'écoute par une voix parfaite qui a merveilleusement donné encore plus de caractère à cette tendre émotion qui s'en est trouvée subtilement magnifiée. »*

Jean-Claude

*« J'ai découvert un livre que je n'aurai pas lu sans le PLNA que j'ai quand même beaucoup apprécié. »*

Micheline

*« Le lecteur est un homme à la voix grave et posée : il lit d'une voix assez neutre qui laisse libre cours à notre imagination, sans exagérer l'intonation mais en me permettant de ressentir facilement les sentiments des personnages. »*

Chantal

*« Ce roman résonne en moi par l'isolement : la mal voyance fait naître des bruits avec une imagination débordante ! »*

Nicole

*« J'ai passé un très bon moment à la « lecture écoute » de cet ouvrage. En quatrième de couverture, il était évoqué je crois le sentiment d'être dans un conte. C'est exactement ma sensation. On est ailleurs, tout est rond, doux, beau, sucré.*

*Le tout magnifié par le style de l'auteur et la lecture magnifique. Le lecteur fait partie intégrante du livre : une prouesse rarement ressentie... Merci ! »*

Anne

# ANNEXES

## Dates-clés

- 1972 > Création de l'association ADV-Bibliothèques Sonores
- 1977 > Reconnaissance d'utilité publique
- 2010 > Création du premier Prix Littéraire National de l'Audiolecture
- 2025 > 15 ans du Prix Littéraire National de l'Audiolecture

## Chiffres-clés

- Plus de 100 Bibliothèques Sonores en France
- 80 départements couverts
- 3 000 bénévoles
- 80 000 livres et revues accessibles
- 25 000 livres et revues enregistrés pour un accès en téléchargement, chaque année
- Environ 2 500 nouveaux livres enregistrés par an, plus de 200 livres par mois
- 4 à 5 heures, en moyenne, de travail par livre audio, soit une heure de lecture
- 32 000 audiolecteurs inscrits, dont :
  - 26% de bénéficiaires déficients visuels
  - 56% de bénéficiaires souffrant de troubles cognitifs/DYS

En France (source Fédération des aveugles de France) :

- près de 1,7 million de personnes sont atteintes d'un trouble de la vision
- 1 personne aveugle ou malvoyante naît toutes les 15 heures
- 207 000 aveugles et malvoyants profonds
- 932 000 malvoyants moyens

## Le réseau des Bibliothèques Sonores de l'association ADV-Bibliothèques Sonores





1 – donneuse de voix



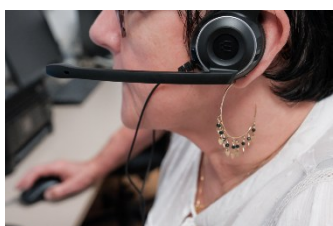
2 – Caroline, donneuse de voix



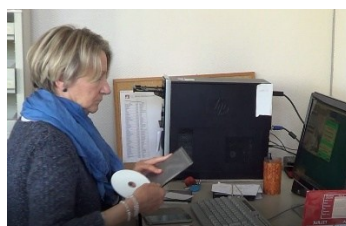
3 - donneuse de voix



4- donneuse de voix



5 – donneuse de voix



6 - Création d'un audiolivre



7- Audiolivre



8 – Audiolivres



9- Audiolectrice



10 – Audiolivre



11 – Audiolivre



12- Audiolectrice



13- bénévoles Donneurs de temps



14 – bibliothèque sonore



15 – bibliothèque sonore



12-Claudine Barideau,  
Présidente ADV-  
Bibliothèques Sonores